

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 3

Résolutions adoptées à la 0133<sup>e</sup> séance  
tenue le 6 novembre 2018

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 04 décembre 2018

E-0133-4.3 MODIFICATION AUX RÈGLES BUDGÉTAIRES  
2018-A0016-0133<sup>e</sup>-410

Le Comité exécutif approuve les modifications proposées aux règles d'attribution budgétaire 2018-2019 concernant l'attribution budgétaire telles qu'exposées dans le document **2018-A0016-0133<sup>e</sup>-410.1** déposé aux archives.

E-0133-4.4 RÈGLEMENT SUR LE CANNABIS – AMENDEMENT  
2018-A0016-0133<sup>e</sup>-413

Le Comité exécutif :

- adopte les modifications suivantes au *Règlement concernant le cannabis*, pour entrée en vigueur immédiate:

L'article 7.1 se lira comme suit :

« **7.1. Exception à des fins médicales**

Un employé qui désire consommer sur les lieux de travail du cannabis à des fins médicales, sur ordonnance d'un médecin, doit obtenir l'autorisation préalable du Secteur santé mieux-être au travail de la Direction des ressources humaines; l'étudiant doit obtenir une autorisation préalable du service de Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH). »

L'article 14 se lira comme suit :

« **14. Ressources**

Le Secteur santé mieux-être au travail de la Direction des ressources humaines, par l'entremise du programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF), et le Centre de santé et de consultation psychologique (CSCP) des Services aux étudiants proposent des ressources en information, en prévention et en soutien pour accompagner et référer, au besoin, les étudiants et les employés aux prises avec des problèmes associés à la consommation de cannabis. »

- requiert que lesdites modifications soient apportées au texte du règlement disponible sur le site du Secrétariat général.

E-0133-4.5 CHAIRE EN SCLÉRODERMIE DE L'UDEM - AMENDEMENT À LA CONVENTION DE CHAIRE  
2018-A0016-0133<sup>e</sup>-409

Le Comité exécutif :

- approuve la conclusion de *l'Amendement à la Convention de chaire (6 novembre 2018)* de la Chaire en sclérodémie de l'Université de Montréal selon les dispositions du document **2018-A0016-0133<sup>e</sup>-409.2** déposé aux archives;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 3

Résolutions adoptées à la 0133<sup>e</sup> séance  
tenue le 6 novembre 2018

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 04 décembre 2018

- 
- autorise la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation, M<sup>me</sup> **Marie-Josée Hébert**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer l'Amendement après qu'il aura été visé par la Division des affaires juridiques.

E-0133-5.1 CHAIRE YVES DES GROSEILLERS ET ANDRÉ BÉRARD DE CARDIOLOGIE INTERVENTIONNELLE: CELLULES SOUCHES ET THÉRAPIE RÉGÉNÉRATRICE DE L'UDEM - NOMINATION DU TITULAIRE  
2018-A0016-0133<sup>e</sup>-408

Le Comité exécutif nomme Dr **Jean-François Tanguay**, professeur titulaire au Département de médecine de l'Université de Montréal et chef du service d'hémodynamie de l'Institut de cardiologie de Montréal (ICM), en tant que titulaire de la Chaire Yves Des Groseillers et André Bérard de cardiologie interventionnelle : cellules souches et thérapie régénératrice de l'Université de Montréal, et ce, pour la durée de son mandat à titre de chef du service d'hémodynamie de l'ICM, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2022, conformément au document **2018-A0016-0133<sup>e</sup>-408** et son **annexe** déposés aux archives.

E-0133-5.2 NOMINATIONS ET RENOUELEMENTS DE PROFESSEURS-CHERCHEURS  
2018-A0016-0133<sup>e</sup>-411

Le Comité exécutif procède aux nominations et aux renouvellements des professeurs et chercheurs dont les noms paraissent au document **2018-A0016-0133<sup>e</sup>-411.1** déposé aux archives.

E-0133-5.3 FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE - NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE FACULTÉ  
2018-A0016-0133<sup>e</sup>- 412

Le Comité exécutif nomme M. **Florin Amzica** à titre de secrétaire de la Faculté de médecine dentaire à compter du 6 novembre 2018 pour un mandat se terminant au plus tard le 31 mai 2023, conformément au document **2018-A0016-0133<sup>e</sup>-412** et son **annexe** déposés aux archives.

E-0133-5.4 CENTRE DE RECHERCHE EN REPRODUCTION ET FERTILITÉ (CRRF) - NOMINATION DU DIRECTEUR  
2018-A0016-0133<sup>e</sup>-414

Le Comité exécutif nomme M. **Greg Fitzharris**, professeur agrégé au Département d'obstétrique-gynécologie de l'Université de Montréal et chercheur au CHUM, à titre de directeur du Centre de recherche en reproduction et fertilité (CRRF), et ce, pour un mandat de quatre (4) ans prenant effet le 1<sup>er</sup> décembre 2018 et se terminant le 30 novembre 2022, conformément au document **2018-A0016-0133<sup>e</sup>-414** et son **annexe** déposés aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 3

Résolutions adoptées à la 0133<sup>e</sup> séance  
tenue le 6 novembre 2018

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 04 décembre 2018

E-0133-5.5 CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS  
(CEPSUM) - RENOUELEMENT DE MANDATS  
2018-A0016-0133<sup>e</sup>-406

Le Comité exécutif, conformément au document **2018-A0016-0133<sup>e</sup>-406** déposé aux archives, renouvelle les mandats de :

- M. **Robert Panet-Raymond** à titre de président du Conseil du Centre d'éducation physique et des sports (CEPSUM) pour un cinquième mandat d'une durée de quatre ans débutant le 1<sup>er</sup> juin 2018 et se terminant le 31 mai 2022;
- M. **Guy Fréchette** à titre de membre du Conseil du Centre d'éducation physique et des sports (CEPSUM) nommé par le Comité exécutif, choisi à l'extérieur de l'Université de Montréal, pour un premier mandat d'une durée de quatre ans débutant le 1<sup>er</sup> juin 2018 et se terminant le 31 mai 2022.

E-0133-5.6 OCTROI DE GRADES  
2018-A0016-0133<sup>e</sup>-407

Le Comité exécutif décerne les grades de premier cycle et de cycles supérieurs de l'École Polytechnique de Montréal et de HEC Montréal, conformément aux documents **2017-A0016-0133<sup>e</sup>-407** à **407.4** déposés aux archives.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot